

Bien gérer ses résidus de CRD, c'est avantageux!

Adopter une approche responsable dans la gestion des résidus de construction, de rénovation ou de démolition :

PERMET

une diminution des coûts;

RÉDUIT

les impacts environnementaux;

FAVORISE

l'atteinte des objectifs de valorisation fixés par le gouvernement du Québec et par la MRC.

Pour les entrepreneurs en construction, une gestion responsable des résidus de CRD contribue à l'amélioration de l'image de marque de l'entreprise.



Lieux de disposition et outil en ligne

Écocentre de la MRC de Drummond

5620, rue Saint-Roch Sud, Drummondville
819 477-1312

www.mrcdrummond.qc.ca/ecocentre

Accès réservé aux résidents de la MRC y apportant des résidus d'origine domestique. Certaines restrictions s'appliquent.

Ressourcerie Transition

196, rue Dorion, Drummondville
819 472-8076

www.ressourcerie.ca

Pour les petites quantités d'objets ou de matériaux réutilisables. Certaines restrictions s'appliquent.

Services Matrec (centre de tri de résidus de CRD)

1005, rue Rhéa, Drummondville
819 395-4355

Autant pour les matériaux ou les matières réutilisables ou valorisables que pour ceux qui ne le sont pas. Des frais s'appliquent.

Waste Management (lieu d'enfouissement)

25, rue Gagnon, Drummondville
819 477-6609

Pour les matériaux ou les matières non réutilisables ou non valorisables. Des frais s'appliquent.

Gère ta poubelle (application Web)

Informations détaillées sur les façons de se départir de nombreux objets, produits et matières résiduelles.
www.geretapoubelle.ca

Pour les citoyens de la MRC de Drummond.

Des questions? Informez-vous auprès de votre municipalité ou de la MRC de Drummond.

 MRC
de Drummond

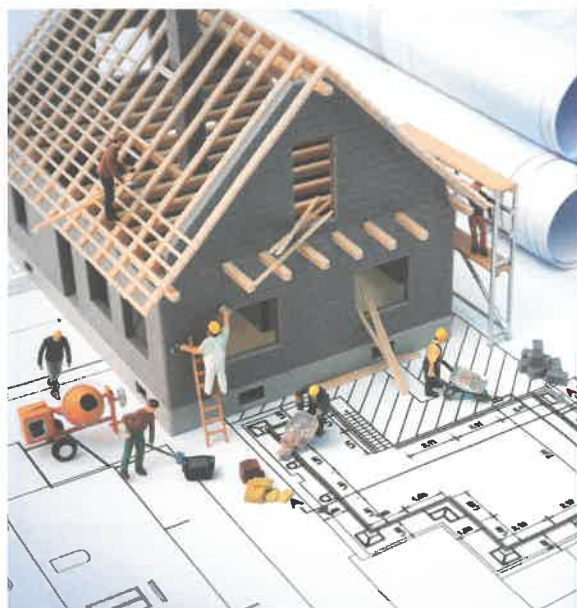
436, rue Lindsay, Drummondville
819 477-2230
www.mrcdrummond.qc.ca

V3 2019-11

La gestion des résidus
**DE CONSTRUCTION
DE RÉNOVATION ET
DE DÉMOLITION (CRD)**



 MRC
de Drummond



Qu'est-ce qu'un résidu de CRD?

Il s'agit d'un résidu généré lors de travaux de construction, de rénovation ou de démolition.

Voici une liste des principaux matériaux et matières visés :

- Bois, contreplaqué, mélamine
- Armoires
- Gypse
- Métaux
- Bardeaux d'asphalte
- Agrégats (brique, béton, mortier, pierre, asphalte, pavé uni, pierre à patio, gravier)
- Matériaux de revêtement extérieur
- Laine minérale
- Tuiles acoustiques
- Portes et fenêtres
- Revêtement de sol (céramique, préart, plancher stratifié et de bois franc)

Comment assurer **UNE GESTION RESPONSABLE** des résidus de CRD?

1

Réduction à la source

Le meilleur résidu est celui que l'on ne produit pas!

- Planifiez soigneusement le projet afin d'éviter les achats inutiles et les surplus de matériaux;
- Faites livrer les matériaux au fur et à mesure des besoins pendant la construction;
- Inspectez les matériaux livrés et retournez immédiatement ceux qui sont endommagés;
- Protégez les matériaux des intempéries pour éviter qu'ils deviennent inutilisables;
- Retournez les matériaux non utilisés, revendez-les ou entreposez-les pour un futur chantier;
- Achetez en vrac pour limiter les emballages et le gaspillage;
- Favorisez les matériaux composés de matières recyclées.

2

Réemploi

- Conservez les matériaux en bon état (ex. : panneaux isolants, carreaux acoustiques, armoires, portes, fenêtres, etc.) pour les donner, les vendre ou les utiliser pour des constructions futures;
- Introduisez, à l'étape de la conception, des matériaux récupérés d'autres projets;
- Favorisez la déconstruction d'un bâtiment plutôt que sa démolition.

3

Valorisation (recyclage)

Deux options existent : le tri des résidus directement sur le chantier ou l'acheminement en vrac à un centre de tri.

Tri à la source

- Le tri à la source permet généralement d'augmenter la proportion de matériaux qui pourront être valorisés par rapport à l'acheminement en vrac à un centre de tri.

Acheminement au centre de tri

- Moins efficace que le tri à la source, cette option nécessite toutefois moins d'espace puisqu'un seul conteneur peut recueillir l'ensemble des matériaux.

4

Enfouissement

En tenant compte des étapes précédentes, seuls les matériaux ou les matières non valorisables devraient être enfouis.